



Fontenay ma ville

Les infos de
Fontenay-le-Comte

Hors-série Un point d'étape 2020-2023-2026



2020-2023-2026 : Point d'Étape Entretien avec Ludovic HOCBON

Pouvez-vous m'en dire un peu plus sur ce "Point d'étape" ?

C'est un temps de partage de notre action municipale vers les Fontenaisiennes et Fontenaisiens. Nous la menons pour eux, avec eux, depuis un peu plus de trois ans. Je vous invite à lire ce magazine municipal qui retrace notre engagement pour chacun d'entre vous. Il vous est présenté sous la forme d'un compte rendu d'activité, simple, efficace et transparent. C'est en quelque sorte un contrat de confiance !

Êtes-vous satisfait de cette première partie de mandat ?

La vraie question n'est pas de savoir si je suis satisfait mais de savoir si les Fontenaisiens le sont. Mais on ne peut pas satisfaire tout le monde et j'en suis conscient. Je ne cesserai jamais de dire que l'exercice d'un maire n'est pas de faire des choix pour qu'il soit lui-même apprécié ou encore pour flatter son ego, mais de faire des choix pour l'intérêt général et surtout pour que chaque habitant puisse bénéficier de nos services publics.

Je prends des temps d'écoute auprès de toutes et tous, habitants, associations, artisans, commerçants... J'ai aussi ma permanence tous les mois aux Moulins. Je parcourt ma ville tous les jours parce que j'y vis. Fontenay-le-Comte c'est ma ville !

Un projet politique pour une ville c'est avant tout avoir une vision. C'est imaginer la ville dans 15 ou 20 ans tout en assurant une gestion du quotidien pour les services aux habitants.

Vous êtes un maire à plein temps. Est-ce un choix ?

Oui, c'est un engagement permanent où il ne faut rien lâcher. Je suis conscient que certains habitants méconnaissent la dimension de la sollicitation qui est la mienne – et c'est bien normal. C'est un travail de tous les instants entre les services de l'État, les services de l'administration, les acteurs du territoire, les usagers, les citoyens.

Être élu, c'est un temps de vie au service des autres et pour mon cas au service des Fontenaisiennes et Fontenaisiens. L'exercice de la mission de maire est passionnant et laisse peu de temps à soi et vous happe mais c'est tout le sens de l'engagement pour les autres : être au service de chacun des habitants.

Maire, je le suis chaque jour, tout comme je suis Président pour le Pays de Fontenay-Vendée. J'ai cette chance de pouvoir présider notre Communauté de communes avec le concours précieux des maires et des élus communautaires. Celles et ceux qui me connaissent savent combien je fais toujours les choses sans m'économiser. Je le dis souvent, ce qui est bon pour Fontenay-le-Comte est bon pour le Pays de Fontenay-Vendée et l'inverse l'est tout autant !

Je fais des choix avec l'équipe municipale. Ces choix sont toujours le fruit d'un travail partagé et transparent qui s'inscrit dans un processus démocratique. Toutes nos décisions sont prises après des temps d'instruction, de discussion en commissions et ensuite validées par le Conseil municipal.

En juillet 2020, vous avez installé le nouveau Conseil municipal, que pouvez-vous me dire sur cette première partie de mandat ?

Mes collègues et moi, nous nous sommes immédiatement mis au travail depuis juillet 2020 en déroulant le carnet de route pour lequel nous avons été élus. Notre programme est ambitieux pour notre ville et utile pour chaque Fontenaisien.

Vous le savez, nous avons été confrontés à une situation sanitaire que notre pays n'avait jamais connue. Aucun maire de Fontenay-le-Comte n'avait eu à gérer une telle situation. Même les crises récentes les plus graves n'avaient pas mis notre ville à l'arrêt. J'avoue bien modestement qu'il a fallu être à la hauteur des enjeux et agir avec recul et courage. Il faut le dire, ce fut compliqué pour tout le monde mais nous avons été là auprès de l'ensemble des Fontenaisiens.

Vous aimez à dire que Fontenay-le-Comte retrouve son dynamisme ?

Nous sommes sortis d'une période difficile où la ville a connu de grandes difficultés sociales. Il est certain qu'agir dans ces moments-là n'est pas une sinécure pour un maire quel qu'il soit. C'est sur ces expériences des crises sociales passées qu'il faut continuer à se battre et à se mobiliser chaque jour, pour nous mettre en perspective pour le développement de notre territoire notamment en termes de créations d'emplois et d'entreprises.

Aujourd'hui, nous avons redressé la barre, nous avons beaucoup travaillé autour de l'attractivité de notre ville et du Pays de Fontenay-Vendée.

Notre ville connaît un taux de chômage historiquement bas (6,3%). Notre volonté, notre travail et notre énergie dans une vision nouvelle d'aménagement de nos zones d'activités économiques nous amènent à des résultats de créations d'entreprises et d'emplois que nous n'avions plus connus depuis de nombreuses années.

Cette réussite d'un territoire qui se transforme est-il le fruit de choix stratégiques ?

Notre programme politique est clair et nous le déployons autour d'axes simples : la proximité et servir les habitants ; faire preuve de solidarité et de fraternité pour les habitants et être à leur écoute pour mieux les accompagner, offrir des services publics de haut niveau à toutes et tous, augmenter l'attractivité de notre territoire et renforcer et développer l'identité de notre ville et de son bassin de vie pour rayonner...

Quelles conséquences ces 18 mois de crise ont-ils eu sur notre vie locale ?

Cette crise du Covid a ralenti notre engagement et notre action. Pour autant, nous avons agi et pris des décisions, donné des orientations et fixé un cap avec un seul objectif : vous protéger.

Nous avons été là pour nos habitants, nos commerçants et nos entreprises, cela n'a pas été sans conséquences pour la vie de nos institutions.



Changez l'image du Sud Vendée était-il une priorité ?

Oui bien sûr ! Vous le savez, trop longtemps nous avons été les oubliés de la Vendée.

Trop longtemps, nous avons subi une situation d'immobilisme face aux enjeux de développement de notre territoire du grand sud Vendée. Avec mon prédécesseur, Jean-Michel Lalère, nous avons décidé de changer de braquet et de paradigme. Nos dispositifs, nos politiques publiques et nos choix politiques ont donné du sens à notre action et nous ont permis de créer une image nouvelle avec leur mise en place. Nous avons, dans notre modèle, des initiatives qui nous servent de laboratoire, nous essayons, nous butons, nous nous adaptons, nous nous transformons et nous sommes sur la voie de la réussite. Il n'y aurait rien de pire que de se contenter ou de laisser à penser qu'il n'y a pas de solutions. Notre volonté est bien celle de ne pas subir mais d'agir !

Aujourd'hui le Sud Vendée a trouvé sa place sur l'échiquier régional et départemental. Notre territoire est une composante importante du pôle métropolitain Centre Atlantique qui réunit les villes de Niort, La Rochelle, Rochefort et Marans. Cela nous positionne auprès des grandes villes urbaines qui nous entourent, et nous offrent une place de premier choix dans l'évolution du Sud-Vendée. Aujourd'hui, on nous écoute et nous sommes observés dans notre modèle de réussite et de croissance. La Région des Pays de la Loire, le Département de la Vendée ou encore les services de l'État travaillent à nos côtés dans une volonté commune d'accompagnement pour le développement de notre ville – celui de réussir.

Pour vous, qu'est-ce qui vous rendrait encore un peu plus fier pour notre ville ?

J'avoue que je le suis déjà au regard de tous les grands chantiers que nous avons lancés. La ville se transforme et les temps de réalisations sont longs, trop longs à mon goût mais les contraintes administratives de notre pays sont ainsi.

À cela, s'ajoute cette crise économique, où l'inflation galopante que nous subissons vient perturber nos finances publiques. Cela a aussi des effets sur nos grandes réalisations au point de nous questionner sur la pérennité de les réaliser mais nous ne renonçons pas.

Les hausses de prix, comme pour chacun des Fontenaisiens, s'appliquent également à la gestion de la ville et de façon importante. Cela n'est pas sans conséquence pour nos opérations de constructions, de rénovation, de matériaux, de consommation d'énergies et cela impacte notre dynamique mais nous faisons des choix de gestion pour les mener au mieux...

Pour autant, nous débordons d'énergie et d'envie de réussir. Nous osons, nous nous mesurons aux autres territoires, pour faire que notre ville soit émergente dans la rude concurrence que les villes se font entre elles pour être en dynamique.

Quelque chose vous tient-il particulièrement à cœur ?

Oui ! depuis trois ans nous avons créé un service de démocratie de proximité. C'est un véritable lien vers le citoyen. Ce nouveau service permet de mieux répondre à un large ensemble de sollicitations venues des quartiers et de leurs habitants. Notre volonté est bien de donner une place aux Fontenaisiennes et Fontenaisiens dans notre programme politique et c'est chose faite.

J'ai bien d'autres satisfactions comme celles des grands chantiers, comme par exemple la rénovation de l'ancien Viète qui accueillera la future école intercommunale de musique et de danse, la restauration de l'église Notre Dame, la transformation de la rue de la République et du docteur Audé, le futur cinéma, le musée municipal ou encore le quartier prioritaire des Moulins-Liot avec une transformation inédite, sans oublier la rénovation de l'école Bourron-Massé. Ils sont nombreux mais je préfère dire qu'il n'y a pas de grands ou de petits chantiers. Il y a des réalisations structurantes pour l'avenir de notre ville pour les 20 à 30 ans à venir. Notre quotidien s'inscrit dans l'accompagnement de tous les autres projets venus des acteurs de la ville, associations, acteurs publics, promoteurs, acteurs culturels et sportifs, commerçant et artisans... Mais aussi de nouvelles perspectives de développement s'offrent à nous comme la liaison routière rapide entre Fontenay-le-Comte et La Rochelle qui viendra rendre encore un peu plus accessible le Sud-Vendée.





Comment voyez-vous l'avenir de notre ville pour ses 3 prochaines années ?

Nous nous sommes lancés dans une transformation de notre ville. Nous sommes dans une double démarche - celle d'agir au présent et celle de préparer l'avenir.

De nombreuses politiques publiques que nous menons donnent le ton de notre volonté pour tous les Fontenaisiens. Un exemple prioritaire avec les grands enjeux environnementaux s'impose à nous. Personne ne peut plus ignorer l'urgence climatique qui s'invite dans notre quotidien. Nous sommes déjà à la manœuvre avec des travaux de végétalisation des espaces publics et des écoles, l'adoption d'un plan climat air énergie territorial ou encore la diversification de nos moyens de mobilités... Oui Fontenay-le-Comte prend toute sa part pour être vertueuse dans ces bouleversements environnementaux.

Notre action commence dès le plus jeune âge et pour toutes les tranches d'âge de la vie jusqu'à celle de nos aînés. C'est toute l'originalité de notre programme politique, celui d'être tourné vers la population dans un cadre de vie agréable et préservé pour bien vivre ensemble.

Notre action est bien celle de la passion pour une ville et pour tout un territoire, cela nous lie les uns aux autres.

Si vous aviez un mot de conclusion ?

Être maire, c'est un chantier à l'infini, comme peut l'être l'écriture d'un livre. J'écris l'histoire de Fontenay-le-Comte chaque jour avec les élus qui m'accompagnent.

Notre "Avenir commun", celui de Fontenay-le-Comte se construit ensemble. Chaque jour, nous travaillons aux choix les meilleurs pour que demain notre ville soit en capacité à s'adapter aux enjeux d'une société en pleine transformation.

Mon engagement et celui des élus de la municipalité qui m'accompagnent, reste inépuisable pour être au service de tous les Fontenaisiennes et Fontenaisiens.

Aussi, je vous invite à parcourir ce bilan d'Étape dans une présentation synthétique de nos politiques publiques, qui viendra vous éclairer sur notre action et sur les moyens consacrés à cette première étape.

Bien à vous,

Ludovic HOCBON

Maire de Fontenay-le-Comte,
Président de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée





Introduction

Une situation inédite pour un début de mandat

La Ville s'est pleinement mobilisée contre la COVID-19

La pandémie du COVID-19 a bouleversé le début de mandat. Il a fallu s'adapter aux nouvelles mesures sanitaires tout en accompagnant et aidant les commerçants fontenaisiens. Pendant deux ans, la COVID-19 aurait pu geler les activités communales.

Pendant deux ans, nous aurions pu baisser les bras et attendre que l'orage passe. Pendant deux ans, nous avons préféré soutenir les commerçants. Pendant deux ans, nous avons choisi de nous battre pour une bonne offre de soins à Fontenay-le-Comte. Pendant deux ans, la ville a continué de développer ses projets et d'avancer malgré la pandémie.



Centre de vaccination du territoire

L'Espace René Cassin - La Gare a été transformé en centre de vaccination du territoire. La vaccination, totalement gratuite, s'y est déroulée exclusivement sur rendez-vous, en fonction de l'approvisionnement des vaccins par le biais d'un numéro de téléphone unique traité par le centre d'appels fontenaisien Webhelp, avec l'appui de la Ville, de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée et la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Sud-Vendée (CPTS).

96 000
doses
injectées
grâce à la
participation
de près de 250
intervenants

49 519,18 €
utilisés par le service
mutualisé prévention-
sécurité pour des achats
liés au Covid à destination
des services (hygiaphones,
gants, masques en tissu et
à usage unique, solution
hydroalcoolique, spray
désinfectant, lingettes).

Aide aux petits commerçants pendant la COVID

15 800 bons d'achat de 20 € distribués à l'ensemble des foyers des 25 communes du Pays de Fontenay-Vendée, pour qu'ils les dépensent chez nos commerçants du territoire.

Mise en place d'une aide d'urgence, dite "aide aux loyers" et exonérant tous les commerçants locataires des propriétés ville.

Coup de pouce

La crise sanitaire provoquée par l'épidémie de la COVID-19 avait considérablement diminué les pratiques sportives et culturelles. À Fontenay à la rentrée 2021-2022, chaque jeune fontenaisien de moins de 18 ans a pu bénéficier de deux coupons de réduction d'une valeur de 30 € chacun, pris en charge par la Ville. Le 1^{er} pour toute adhésion à une association sportive fontenaisienne et le second pour toute adhésion à une association culturelle fontenaisienne ou à l'École intercommunale de musique et de danse.

Plan de soutien à la diffusion et à la création artistique

Pour contrer les effets de la pandémie (2020) : les subventions ont été maintenues malgré l'absence d'événementiels, et les spectacles reportés mais non annulés.

1400
paniers
gourmands
ont été distribués à nos
anciens lors de la période
Covid-19 (2021).

1

Une ville solidaire et proche de vous

SOLIDARITÉ • CITOYENNETÉ • SANTÉ • EMPLOI
DÉMOCRATIE • PRÉVENTION • SÉCURITÉ



Projet Maraudes

La Ville, via son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) soutient le projet Maraudes de la Croix-Rouge française de Fontenay-le-Comte pour aller le soir vers les personnes démunies sans domicile fixe.

200 000 euros

C'est le budget alloué chaque année au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour venir en aide aux plus démunis.

161 800 euros de subventions

sont attribuées chaque année aux associations à caractère social.



Création de l'espace solidarité Joséphine-Baker

Création d'un espace regroupant 3 associations caritatives : l'Épicerie solidaire, la Conférence Saint-Vincent de Paul et le Secours Populaire, dans l'ex école maternelle Marceau-Bretau.

480 000 euros de travaux



Restos du Cœur

Amélioration des conditions d'accueil et mise en conformité des locaux.

Déménagement de l'activité de distribution dans les anciens locaux d'Atout-Linge, plus confortables et conformes. Maintien des anciens bâtiments pour la réserve et fermeture d'un local de stockage insalubre.



GRATUIT

450 seniors présents au spectacle annuel



Citoyenneté : des instances pour tous les âges

Conseil des Sages, Conseil des mobilités douces, Correspondants de quartier, pour ne citer que ces dernières instances, la Ville a fait le choix d'une vraie démocratie participative qui associe les habitants à tous les niveaux et leur permet de s'investir dans les projets de la ville.

- Un **conseil des mobilités douces** composé de 12 habitants
- Des **correspondants de quartiers**, instance composée de 24 personnes
- Le renouvellement du **Conseil des sages** composé de 12 habitants
- Un **Conseil municipal d'Enfants** (CME) fort de 12 élèves
- **Modification des quartiers** pour mieux répondre à la vie des habitants. La dénomination des 7 quartiers composant la ville a été mis au vote auprès des citoyens via une plateforme numérique.



L'heure CiviQUE
Fontenaisienne

Ville de FONTENAY
LE COMTE

NOUVEAU DISPOSITIF

Et si je donnais une heure par mois pour aider un voisin ?

Inscrivez-vous sur
fontenaylecomte.lheurecivique.fr

L'heure civique

La Ville, avec le soutien du Conseil Départemental de la Vendée, l'association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée et l'Union Départementale des CCAS de Vendée lance le dispositif "L'Heure Civique" initié par l'Association "Voisins Solidaires".

Une initiative solidaire visant à encourager les Fontenaisiens à offrir une heure par mois de leur temps afin d'aider un voisin ou un habitant de leur quartier, de la commune. À travers l'Heure Civique, la Ville souhaite impulser une dynamique de mobilisation solidaire dans nos immeubles, nos lotissements ou nos quartiers.



7 élus de quartier : être proche de vous !

21 rencontres de quartier réalisées de juin 2020 à juin 2023

Des projets de quartier qui ont vu le jour :

- Renouvellement de l'aire de jeux pour enfants à Chamiraud
- Opération Mon quartier propre
- Embellissement de la rue des Loges
- Parc à chien quartier des Moulins
- Nouvel aménagement parc du Porteau
- Réouverture de la maison de quartier Chamiraud
- Parc Baron et son histoire bucolique
- Randonnée-découverte de la Transfontenaysienne
- Composteur collectif salle Chamiraud
- Création de voies cyclables allant vers Charzais et Pissote



Proximité



Fontenay ma Ville

L'application "Fontenay ma Ville", mise en ligne et en service en mai 2021, en plus de vous informer, vous permet de contribuer directement à l'amélioration de notre cadre de vie en signalant des anomalies dans l'espace public.

- Traitement par les services de plus de **800 demandes** via la plateforme
- Plus de **1033 signalements** en 2022, dont **96 % sont traités en intervention rapide**.



Mise en place du passeport du civisme

ayant pour objectif de sensibiliser les enfants aux valeurs de la République.

Poursuite de la formation du

Conseil Municipal des Enfants

en lien avec le conseil intergénérationnel.



Accueil des nouveaux arrivants

Depuis 2021, la Ville de Fontenay-le-Comte avec la participation des AVF, Accueil des Villes Françaises et des services publics territoriaux, reçoivent les nouveaux arrivants à l'occasion d'une matinée d'accueil. Un temps fort offre un temps d'échange privilégié entre les Fontenaisiens qui découvrent leur nouvelle ville, les élus et les services publics territoriaux.

200 néo-Fontenaisiens en 2021 / 103 néo-Fontenaisiens en 2022



Emploi

Forum de l'Emploi

Chaque année, il permet aux jeunes et demandeurs d'emploi d'avoir l'ensemble des informations nécessaires pour postuler à des offres. En 2023, la formule s'est élargie sous l'égide de l'agence d'Attractivité Vendée Grand Sud.

La première édition du Salon de l'Emploi et de l'Emploi Saisonnier "nouvelle formule" a réuni 53 exposants, avec plus de 300 postes à pourvoir et surtout 800 visiteurs !





Mobiliser pour la santé !

La Ville prépare le terrain pour accueillir des médecins, mais la santé reste une compétence de l'État

Des aides à l'installation de médecin

Une aide de 10 000 € versée par la Communauté de communes Pays de Fontenay Vendée pour l'installation des futurs médecins. En contrepartie, il est demandé au médecin généraliste de s'installer dans le territoire et d'y exercer pendant une durée minimale de cinq ans.

Un accompagnement par l'Agence régionale de la santé (ARS) aux nouveaux médecins s'installant dans le territoire du Pays de Fontenay-Vendée classé Zip (Zone d'intervention prioritaire).



Village santé Simone-Veil

Ouverture premier trimestre 2026. Le site s'implantera à proximité directe des urgences de l'hôpital de Fontenay-le-Comte, et accueillera des praticiens généralistes et spécialisés. Office santé s'occupera de la construction du site, et Kersanté, une filiale, sera en charge de la gestion du centre de santé. Le site pourrait accueillir jusqu'à 35 à 40 professionnels de santé au total.

Un centre de santé dès mars 2024

En attendant la construction du village de santé, le réseau des centres Kersanté va installer au 76, rue des Loges, un centre médical composé de trois cabinets et de quatre médecins, dans l'ancienne maison du projet urbain qui abritait auparavant le service urbanisme. La Ville va mener des travaux de réaménagement pour un montant estimé de 25 à 30 000 €. Les loyers seront, eux, pris en charge par la communauté de commune du Pays de Fontenay-Vendée.

3 logements pour la santé

Rénovation du bâtiment

80 000 € pour la ville

Dans l'objectif de favoriser l'attractivité médicale du territoire, la Communauté de communes et la Ville de Fontenay-le-Comte ont réhabilité 3 logements situés au 34 rue Rabelais pour permettre l'hébergement des médecins et étudiants en santé en stage sur le territoire du Pays de Fontenay-Vendée.





Vous protéger : développement de la vidéoprotection

48 caméras de vidéo-surveillance équipent dorénavant la ville.



Investissement
**350 000
euros**

sur plusieurs années
(achat, installation,
maintenance,
renouvellement du parc
de caméras).



Les effectifs de police renforcés

De 5 agents nous sommes passés à 8 agents en poste et un agent d'accueil.

Les horaires de présence ont été étendus en soirée mais également le samedi toute la journée pour accentuer la présence sur le terrain en complément de la Gendarmerie.



Le recrutement d'un policier municipal supplémentaire. En 2024, l'effectif s'agrandira encore, avec l'arrivée d'un maître-chien de défense-intervention, pour apporter une nouvelle corde à notre arc dans notre lutte contre les incivilités et la délinquance.



CLSPD

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) met en place des actions portées par la Ville dans le cadre de la lutte contre le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement.



2

Une ville active et innovante au service de ses habitants

ENSEIGNEMENT • PETITE ENFANCE • JEUNESSE
VIE ASSOCIATIVE ET SPORT • CULTURE • COMMERCE
ANIMATIONS URBAINES



Bio et local

+ de 1 000 repas sont cuisinés chaque jour de la semaine

Ils sont ensuite livrés dans les cinq groupes scolaires de la ville et vers trois communes extérieures qui ont sollicité les services de la restauration municipale.

Le coût réel d'un repas pour la ville est de 10,24 euros, livré et servi. Le prix facturé aux familles pour un enfant en élémentaire va, selon la tranche de quotient familial (il y a 9 tranches), de 1,75 euros à 4,08 euros.

Une restauration scolaire de qualité



avec + de 50 % d'approvisionnements en bio, circuits courts ou produits locaux à la Cuisine centrale municipale.



Des barquettes 100 % bio-dégradables

La Ville a anticipé la loi "Egalim" qui prévoit l'interdiction des contenants en plastique dans les services de restauration collective, au plus tard le 1^{er} janvier 2025. Le conditionnement des plats, entrées et desserts, se fait avec des barquettes alimentaires en pure cellulose 100 % bio-dégradables, 100 % compostables et de fabrication française.

Maison de la Petite Enfance



+ d'horaires

Le service proposé à la Maison de la Petite Enfance, La Farandole, a été élargi, avec une augmentation de la capacité d'accueil et un élargissement des plages horaires.

L'accessibilité a été améliorée en ouvrant l'entrée rue Gaston Guillemet, avec des places de parking dédiées sur la rue.



Des aides pour nos jeunes

La Ville propose des aides financières pour les jeunes entre 17 et 25 ans, pour passer le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs (BAFA) ou encore passer le permis de conduire.



La rénovation de l'école Bouron-Massé

est en cours, en privilégiant les éco-matériaux et les économies d'énergie, elle sera achevée en septembre 2024 et intégrera **un accueil de loisirs de 62 places**.

3,4 millions d'€^{HT}

Livraison septembre 2024





Subventions
aux associations :

**1,8 M euros
d'aide
en 3 ans**



Label Terre de jeux 2024

pour les 1 100 scolaires sur l'année 2023-2024 en partenariat avec les associations sportives de Fontenay-le-Comte.

Évènement international

Le passage de la flamme olympique

Le Département a uni ses forces avec le Comité départemental olympique et sportif (Cdos) de Vendée pour accueillir le 4 juin 2024, la Flamme Olympique qui traversera sept sites vendéens emblématiques retenus par le Comité d'organisation des Jeux Olympiques.

Ces lieux sont une carte postale de la Vendée, entre dynamisme et qualité de son environnement, dont Fontenay-le-Comte, citée au patrimoine remarquable.



**7 100
licenciés
dans 64
associations
sportives.**

Un tissu associatif riche :
la Ville compte pas moins de
**300
associations**

2021-2026 :

1 342 000 €

en investissements dans l'entretien
général des équipements sportifs
et culturels.





Culture



La Ville propose une offre culturelle concernant tous les types d'arts et d'animations.

60 000 visiteurs en 2022 et 65 000 en 2023

toutes manifestations confondues à l'Espace culturel René Cassin-La Gare.



Les Nuits Courtes
+ de 7 000 festivaliers en 2022
+ de 10 000 en 2023



Mise à disposition du plateau du théâtre municipal pour les compagnies professionnelles régionales qui créent leur spectacle.

Depuis 3 ans, 15 résidences d'artistes
de quelques jours à une semaine ont eu lieu.



64 000 prêts par an à la Médiathèque Jim-Dandurand.

60 000 € de travaux

Plan de modernisation

avec une première phase de travaux réalisés en 2023 pour créer un espace d'accueil plus agréable et rafraîchir les peintures.

Cet évènement permet d'accueillir les plus grandes formations nationales et internationales dans l'écrin unique de l'espace René Cassin-La Gare et de soutenir la pratique musicale des jeunes amateurs.



La Folle journée en Région, c'est 3 355 spectateurs

en 2022 à Fontenay-le-Comte.



VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

Avec le label Musée de France et le label Ville d'art et d'histoire, c'est une programmation variée et des visites guidées pour découvrir le patrimoine et le cadre de vie qui nous entoure. Et tous les ans plus de 4 000 visiteurs lors des Journées européennes du patrimoine.

Culture



Rénovation du Musée d'art et d'histoire

Réhabilitation architecturale et modernisation du musée de Fontenay-le-Comte pour une livraison prévue fin d'année 2025.



Création en 2022 d'un nouveau festival

Dédié aux arts de la parole et placé sous la direction de Jérôme Aubineau, conteur bien connu du grand public, le festival Rendez-vous Contes, en partenariat avec la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée a été suivi par plus de 1 000 personnes.





Culture

5 000
spectateurs
au Festival Les
Ricochets en 2022

Une montée en puissance du festival pour aller au plus près des habitants en partenariat avec la Communauté de communes.



Animations urbaines

Une ville festive avec des animations urbaines

La Biennale, la Fête de la musique, le marché de Noël, les fêtes foraines, Les Rives d'Été, autant de rendez-vous qui attirent les visiteurs et bien au-delà du territoire.

70 commerçants
et artisans
et **30 000 visiteurs**

présents en 2022 au marché de Noël.



3

Une ville active, équilibrée et durable

URBANISME • ENVIRONNEMENT • MOBILITÉ • FINANCES



Développement durable

La Ville de Fontenay-le-Comte est engagée dans une démarche volontaire et structurante pour redonner à son cœur de ville une attractivité et un rôle moteur. Habitat, commerce, mobilité, numérique et transition écologique sont les cinq axes majeurs composant cette politique de redynamisation et de renouvellement urbain.

500 000 € d'économies d'énergie en 2023 !

Les mesures prises l'an dernier dans le cadre du plan de sobriété ont conduit à 500 000 € d'économie pour la commune. La consommation des bâtiments publics a baissé de 15 % et celle de l'éclairage public de 36 %.

Depuis le 5 septembre 2022 et en fonction des secteurs, une meilleure gestion de l'éclairage public est en place :

- Extinction d'un lampadaire sur deux sur les axes d'entrée de ville (rues Rabelais, Tiraqueau, Mitterrand, Capitale du Bas Poitou) et rocade De Gaulle.
- Réduction de puissance et maintien de l'éclairage en centre-ville afin d'assurer la sécurité des usagers fréquentant les établissements ouverts en soirée (restaurants, bars, cinéma...) et le fonctionnement optimal de la vidéoprotection.
- Extinction de 22h à 6h dans l'ensemble des quartiers.

Transition énergétique

L'usage de la LED se généralise lors du renouvellement de l'éclairage public et dans les zones d'activités économiques gérées par la Communauté de communes.

L'éclairage public représente 37 % de la facture d'électricité de la commune. Les 3 927 points lumineux et les 123 armoires font l'objet d'un entretien régulier par le Centre technique municipal.

La Ville investit 80 000 € pour changer peu à peu l'éclairage des luminaires par de la led, moins énergivore.



Patrimoine sportif 366 419 euros

d'investissements dans les équipements sportifs en 2022 (isolation, éclairage, etc.).



Modernisation de l'éclairage public

Petite révolution au stade municipal, les 40 projecteurs de 2 000 watts à iodure métallique ont été remplacés par 32 projecteurs à LED de 1 550 watts, nouvelle génération.



Jardins du Cœur de Saint-Médard

Changement des ouvertures, pour un confort thermique et réalisation d'un accès sécurisé dans les locaux des Restos du Cœur qui accueillent des personnes en insertion.

Coût des travaux : 26 869 €



Voirie

750 000 € prévus au programme annuel de rénovation de la voirie.



La Plaine des Sports André-Forens

dispose d'un nouveau parking végétalisé et drainant.

Maison de quartier des Moulins ODDAS



80 000 € de travaux

(toiture, menuiserie, chauffage)



Repenser la ville



1 716 000 €

dont 685 000 €

investis pour le début des travaux de réaménagement de la rue de la République

Embellissement du centre-ville

Le réaménagement de la rue de la République, entre-le Pont Neuf et la rue Blossac, est entré dans la phase de travaux. Objectif : magnifier considérablement cette artère emblématique de la ville.

Mieux partager la rue de la République

L'objectif est d'apaiser la circulation, de sécuriser, de mieux partager la rue et de booster l'attractivité des commerces. Si la rue de la République conserve son double sens, un plan de circulation adapté est mis en place, dans ce secteur qui passe en zone de rencontre avec des aménagements visant à diminuer la vitesse.



550 000 €
d'investissement

Ma Boutique à l'Essai

Inscrit au programme "Action Cœur de Ville", ce dispositif a permis à deux commerces de tester leur projet en conditions réelles et de le pérenniser.

La rénovation des deux cellules commerciales de 153 m² et 51 m² représente un investissement de la ville d'environ 550 000 €.

L'objectif étant d'étoffer l'offre commerciale dans la "petite boucle" de l'hyper centre, de maintenir le linéaire marchand de la place du Commerce, de renforcer son activité et son attractivité, près des halles récemment rénovées, de permettre l'installation de nouveaux commerçants indépendants ou d'une offre spécifique, de mettre en valeur le patrimoine local, de communiquer auprès des commerçants sur le dispositif et d'encourager le public à acheter local. Voilà maintenant plus d'une année que nos deux commerçantes sont installées ; elles ont rencontré un franc succès et pérennisent leur activité en signant un bail commercial.

Le Passage des Loges

Il redonne une identité forte à la rue des Loges. Des végétaux poussent devant certains pieds de murs. Des bacs directement creusés dans la chaussée permettent à la fois de fleurir et d'empêcher le stationnement, dans cette rue étroite. Seule la circulation est conservée mais en zone 20 km/h avec un régime de priorité, piétons, puis cycles, puis véhicules à moteur.

Permis de louer

Depuis le 1^{er} janvier 2023 : mise en place d'un périmètre de lutte contre l'habitat indigne et dégradé pour sécuriser et garantir les droits des locataires et valoriser les bailleurs responsables.





Urbanisme

Une Dame de 600 ans

Lancement des travaux de rénovation de l'église Notre-Dame de l'Assomption qui fête ses 600 ans en 2023. Pour être restaurée et mise en valeur, l'église Notre-Dame nécessiterait un grand nombre de travaux pour un coût sans doute supérieur à 10 millions d'euros dans le contexte actuel.



2,5 M€

dont 490 000 €

sont prévus cette année au budget d'investissement et les échafaudages devraient prendre place prochainement.

Difficile donc de mettre l'ensemble en œuvre sur un seul mandat, pour une question de coût bien sûr mais aussi de durée des travaux ! Cependant, l'équipe actuelle a tout de même programmé un budget global de 2,5 millions d'euros qu'elle a maintenu malgré les restrictions de toute part. Ce budget permettra de réaliser l'ensemble de la couverture y compris le couronnement en pierres sculptées visible par tous.

Mobilier urbain

La mise en place de nouveau mobilier urbain original en cœur de ville dans les endroits fréquentés permet de s'asseoir dans un salon devant le Musée ou de s'allonger sur des chaises longues en bord de Vendée.

En consultation avec la population, bancs, salons et chaises longues, métal et bois, pour 10 000 euros chaque année, continueront à être déployés durant tout le mandat.



Repenser l'aménagement global de notre ville avec le PLU

La Ville projette, dans son nouveau plan local d'urbanisme, la construction d'un habitat diversifié dans différents secteurs, des surfaces dédiées aux équipements publics et aux infrastructures de demain, le renforcement des pôles économiques pour permettre l'implantation de nouvelles activités. Pour préserver l'espace foncier agricole, ce sont plus de 175 hectares, initialement à urbaniser, qui sont rendus aux zones agricoles et naturelles renforcés par l'application progressive du "Zéro Artificialisation Nette".



Le stationnement est gratuit en centre-ville

1 389 places gratuites sont disponibles sur les parkings de proximité à moins de 2 minutes à pied des commerces du centre-ville.



1,3 M €
d'investissement
pour la
réhabilitation
de la friche
Lussaud

Reconquérir les friches du centre-ville

Afin de conforter les commerces et les activités en centre-ville, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) prévoit de restructurer l'habitat avec la reconquête de plusieurs bâtiments ou îlots. À l'image des projets sur l'ancienne imprimerie Lussaud, la friche rue la Grue ou encore l'îlot Sainte Catherine des Loges. 10 logements locatifs sociaux prévus rue Sainte Catherine des Loges.

10 logements locatifs sociaux rue de la Grue.

+ 250
logements

Fontenay-le-Comte doit aujourd'hui produire plus de logements pour accueillir de nouveaux habitants. D'ici 2025, 250 logements devraient ainsi sortir de terre.

Les Moulins, un quartier en devenir

Un projet ambitieux sur la qualité du cadre de vie du futur quartier.

- Préservation du parc paysagé comme colonne vertébrale du quartier.
- Appropriation et mise en valeur des espaces verts.

194 logements
réhabilités

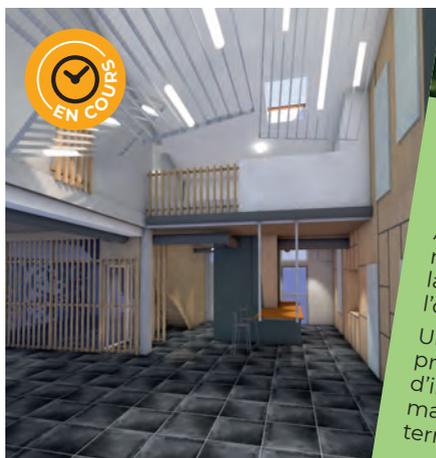
127 logements
déconstruits

71 logements
reconstruits



Création d'une Maison des habitants/mairie annexe au sein du centre commercial des Moulins Liot

Ce nouvel équipement sera inauguré en 2024. La Maison des habitants actuellement en travaux, va ainsi participer à la cohésion et à la vie du quartier.



Un nouveau cinéma

Avec 5 salles et une capacité maximale de 758 personnes vers la place de Verdun, proche de l'office de tourisme.

Un projet privé qui engagera près de 4,5 millions d'euros d'investissement est une grande marque de confiance pour notre territoire.





Environnement

Une mise à jour de la gestion différenciée est en cours, pour valoriser nos

180 hectares d'espaces verts

tout en économisant les moyens de la ville.

En trois ans 480 000 € au budget des espaces verts et du mobilier urbain.

Le verdissement de la commune est bien une réalité et un enjeu majeur de la ville.



Fleurissement durable

Suite à une réflexion sur les nouvelles pratiques, les végétaux plantés par la ville seront choisis pour leurs faibles besoins en eau et en entretien, et leur résistance aux aléas climatiques. Le fleurissement hors-sol deviendra l'exception, et les annuelles seront autant que possibles remplacées par des vivaces, dans une optique de fleurissement durable.

Des plantations d'arbres fruitiers divers (pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, arbousiers, etc.) ainsi que de petits fruits (framboises, groseilles ...) à la disposition du public ont été plantés sur la place de Verdun, près de la canopée et en face de l'école aux Moulins Liot.

Une centaine d'arbres et 275 fruitiers.

Le renouvellement des arbres du cœur de ville se poursuit pas à pas, avec par exemple la plantation d'essences ornementales place des martyrs. Un plan arbre est en cours, avec le recensement et l'identification des sujets malades pour les remplacer par des espèces plus résistantes. La doctrine largement respectée est que pour un arbre abattu, deux seront plantés.

La Ville encourage le fleurissement de pieds de murs en offrant aux habitants leur première plante (installée en pied de mur).

La création de la canopée, dans le cadre des Rives d'été, a permis de créer un nouvel espace vert atypique et désormais très fréquenté. Deux prix ont été décernés par le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) récompensant la ville pour la Canopée en 2023.

Jardin de la mairie

Fierté de la Ville : le jardin public met en scène des plantes de collection, parfois exotiques, rares ou au développement spectaculaire. Le bassin public a été refait à neuf avec de surcroît un mouvement d'eau, une fontaine de rocaille, l'un des ponts pittoresques consolidé (**46 000 euros**). Les 1 600 buis mourants ont été remplacés par un buis résistant à la pyrale. Diverses plantations ont succédé à des végétaux trop vieux. Un massif d'aromatiques à destination du public a été élaboré.

50 000 euros en achat d'arbres et végétaux depuis 3 ans



Éco-pâturage

Des moutons noirs se sont ajoutés aux moutons blancs de la ville pour la pratique de l'éco-pâturage dans divers sites dont la Plaine des Sports, la vallée du Seillot, les Horts...

Les dépôts sauvages sont en baisse !



Une campagne de sensibilisation à la lutte contre les dépôts sauvages a été conçue avec le Sycodem. Leur volume est en baisse.



Gratuité du réseau de transport urbain Fontély's.



Semaine verte

Chaque année durant la Semaine verte, les enfants des écoles plantent des bulbes avec l'aide des agents des espaces verts. Les mariages et naissances de l'année sont célébrés par des plantations d'arbres et d'arbustes offerts au choix par la Ville pour les habitants qui plantent ensemble. Sur le marché, c'est l'occasion d'une distribution de graines, d'informations sur les pratiques de cultures, les nuisibles, les abeilles et pollinisateurs, et de rencontres avec la LPO et des apiculteurs.

80 % de CO2 en moins pour le BioGNV

Nouveau bus roulant au BioGNV (gaz naturel pour véhicules obtenu grâce à la méthanisation de déchets ménagers, produits agricoles ou encore de résidus de l'industrie agroalimentaire). Avec une capacité de 84 places, dont 28 assises, il est exploité par Sovetours et affecté à la ligne 1.

Un bon point quand on sait que le secteur du transport est celui qui émet le plus de CO² dans le territoire avec 30 % d'émissions de gaz à effet de serre.



Environnement

Favoriser les mobilités douces

Plus de 6 km de création ou restauration de pistes cyclables.

Depuis 2020, réalisation de nombreux aménagements cyclables : pistes cyclables, bandes cyclables, Chaucidous, stationnements vélo ou abris-vélo.

Montant global + de 550 000 euros.

350 primes de 150 € d'aide aux Fontenaisiens de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée à l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE).



La Ville
compte
27 km
de pistes
cyclables

Propreté urbaine : 2 balayeuses en centre ville.



143 420,69 €
pour l'achat de la balayeuse
au bio éthanol.



- 25 distributeurs de sacs canins biodégradables ont été installés en ville.
- Un parc à chiens a été installé près des Moulins Liot à la demande des habitants.
- Labels "Plus Beaux Détours de France" et "Villes et villages fleuris".
- La Ville gère sept hectares de cimetières.
- Le nettoyage de la Ville, très efficace, continue à se faire en régie avec l'achat d'une seconde balayeuse fonctionnant au bio-éthanol.



Finances

Concernant la taxe foncière

En 2023, plus aucun ménage n'est redevable de la taxe d'habitation sur sa résidence principale. Mais en 2023, l'État a très fortement augmenté les valeurs locatives (+7,1%) générant ainsi une hausse importante des recettes de la taxe foncière.

"La différence ressentie par les propriétaires en 2023 provient de l'augmentation des valeurs locatives (+7,1%) décidée par l'État."

**Stabilité
fiscale**

0%
de hausse des taux
d'imposition de
la ville depuis
2021

+ de 13M d'€ en investissements depuis 2020

Droit d'expression

Groupe 100% Fontenay

Notre POINT D'ETAPE - 3 ans de mandat et 3 ans d'un engagement plein et entier pour toutes et tous.

[2020 – 2023 – 2026] Ce magazine est dédié à l'action municipale que nous menons depuis 3 ans. Nous menons un nouveau projet pour le développement de notre ville. Nous nous sommes engagés sans différence pour toutes les Fontenaisiennes et tous les Fontenaisiens dans un véritable contrat de confiance. Notre programme politique est aujourd'hui lancé. Notre début de mandat a été perturbé par la crise Covid pendant près d'un an et demi mais nous n'avons pas renoncé et nous avons agi. [Votre ville se transforme] De nombreux chantiers sont en cours. Certains ont commencé et vous les découvrez en parcourant notre ville. Les prochains mois seront pour vous l'occasion de voir la transformation des 7 quartiers de notre ville. Des petits travaux, aux grands chantiers structurants, la ville bouge. Notre volonté est de vous offrir un cadre de vie agréable. [Nos actions pour vous ont été nombreuses] Nous nous sommes engagés pour vous et nous menons de nombreuses actions pour tous les habitants autour : des Solidarités, de la Citoyenneté, de la Santé, de l'Emploi, de la démocratie participative, d'un enseignement de qualité, de la Petite enfance, de la Jeunesse, de la Vie associative et du sport, de la Culture pour tous, du Commerce et de l'Artisanat, de la Prévention, de la Sécurité publique, des Associations, de l'Animation urbaine mais aussi de l'Urbanisme, de l'Environnement, des Mobilités... [Votez un budget : c'est s'engager pour les habitants] Notre groupe 100% Fontenay vote chaque année l'ensemble des budgets pour que l'action de notre municipalité soit appliquée et bénéficie à chacun. Notre gestion est transparente, nos finances sont bonnes et saines avec une fiscalité municipale stable ! [Vivre sa Ville] Nous transformons la ville ensemble. Nous voulons une ville où chacun d'entre nous puisse y trouver sa place. Nous construisons une démarche du vivre ensemble qui est consensuelle et apaisée. Ce sont ces valeurs fraternelles qui nous guident chaque jour. [S'engager pour les autres] Notre groupe 100% Fontenay est au travail pour que les services publics soient à la hauteur des besoins des habitants et c'est ce qui nous guide. Nous vous croisons et nous savons combien notre relation avec vous est essentielle pour bâtir l'avenir de Fontenay-le-Comte pour chacun d'entre vous. [En responsabilité] Notre engagement n'est pas celle des petites phrases et des postures politiciennes d'un autre temps que nous pouvons lire ici ou là. 100% Fontenay est en action et au travail pour réussir cette 2e partie de mandat.

Vos élus du groupe 100 % FONTENAY : Ludovic HOCBON, Ghislaine LÉGERON, Benjamin VERGNAUD, Christelle ROUHAUD, Philippe MIGNET, Anne HUETZ, Sébastien VERDON, Sylvie SAINT-CYR, Patricia DROUIN, Stéphane BOUILLAUD, Christelle TRUDEAU, Matthias LEMOINE, Sophie DABIN, Arielle MÉMETEAU, Matthieu FOULONNEAU, Philippe GUYONNET, Ludovic BREAU, Antoine BOISSINOT, Claire LAUVRIÈRE, Michel BIRÉ, Anne-Lise GUIGNARD, Pascal PLAUT, Aurélie NORMAND, Paul GROSBON. Écrivez-nous : contact@100pour100fontenay.fr
Suivez nous sur : [@100_Fontenay](https://www.facebook.com/100_Fontenay) - facebook : 100% Fontenay

Groupe Vivre à Fontenay

Quand ce n'est pas les projets des autres que le Maire s'accapare (démolition de tours dans le quartier des Moulins-Liot et construction de logements sociaux par les organismes HLM, rénovation de quelques immeubles anciens par des promoteurs privés, ...) il oublie ses promesses de campagne (maisons des seniors, lieux d'activité pour les jeunes, végétalisation de la ville, mémorial de la résistance...) Et que dire de la différence abyssale entre les investissements budgétés : 10,4 millions d'€ et les réalisations qui ne représentent que 3,4 millions d'€ en 2022. Cependant, il n'oublie pas d'augmenter les impôts (taxe foncière) ni les repas dans les cantines (+ 50% pour les bas revenus) tout en « s'achetant » le nom d'une rose pour 5 000 €. Un bilan de mi-mandat axé sur la communication pour masquer la réalité des choses.

Hugues FOURAGE, Catherine CHAMPARNAUD, Jean-Paul MACORPS, François-Xavier BERTHOD, Pierre-André MÉTAY, Janick CABON, Lucie DONZELOT.

Écrivez-nous : [vivreflc@gmail.com](mailto:vivreffc@gmail.com) - Suivez nous Facebook : Vivre Fontenay

Groupe Renaissance pour Fontenay

La majorité municipale dresse le bilan des trois années passées avec un magazine de "Fontenay ma ville" hors-série contenant une vingtaine de pages. Les deux oppositions disposent de 850 caractères espaces inclus pour la liste Vivre Fontenay et 500 caractères espace inclus pour la liste Renaissance pour Fontenay, ce qui ne nous permet pas de nous exprimer de façon satisfaisante sur cette première moitié de mandat.

Dominique VERHAEGHE-GRILLO, Jacky BERTIN.



Hors-série
Un point d'étape
2020-2023-2026

“L’avenir de Fontenay-le-Comte se construit avec vous.”